

Des sources au robinet

Accueilli par Nelly Triconnet, vice-présidente en charge de la protection de la ressource à l'USESA, le maigre public réuni dans la salle communale a écouté avec beaucoup d'attention les interventions de Sandrine Viet, chargée de mission « Protection de la ressource en eau » à l'USESA et Laetitia Morel, chargée de mission « Gestion durable des espaces publics » au PETR-UCCSA. L'USESA gère l'eau sur 97 communes du territoire du Sud de l'Aisne. « *Ce syndicat possède 10 champs captants (zones de captage ndlr). Ceux-ci représentent une vingtaine de ressources. La Chapelle Monthodon fait partie de ces ressources en eau potable* » précise Nelly Triconnet. « *Nous menons une politique de protection de la ressource pour préserver la qualité de l'eau qui est distribuée* » poursuit-elle.



L'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de La Chapelle Monthodon couvre 2077 ha autour des captages répartis sur La Chapelle Monthodon, Baulne-en-Brie, Dormans, Igny-Comblizy et Le Breuil. Elle est composée d'un périmètre de protection **immédiat**, d'un périmètre de protection **rapproché** et d'un périmètre de protection **éloigné**. « *L'AAC est l'aire où toutes les gouttes d'eau qui peuvent tomber sont susceptibles de se retrouver aux captages* » souligne Sandrine Viet.



2 sources sont positionnées sur la commune odonienne de part et d'autre de la route départementale RD203. Il s'agit de la **source de la route** (appelée aussi pièce du chaudron) et de la **source de la pâture** (ou source du moulin blanc). La nappe sollicitée est la nappe des Calcaires grossiers du Lutécien. L'eau des 2 sources se jette dans un point de collecte (un mélangeur). Celle-ci est ensuite récupérée par gravitation à la station de pompage. « *En 2014, 566 545 m³ d'eau ont été pompés ici. Ce qui représente 13 à 15% de l'eau pompée pour l'USESA* » précise la chargée de mission. L'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique - DUP- instituant les périmètres de protection des captages et définissant les conditions d'autorisation de prélèvement d'eau pour la consommation humaine date du 05 février 1986. Les captages de La Chapelle Monthodon alimentent en eau potable les communes de Barzy-sur-Marne, Celles-lès-Condé, Condé-en-Brie, Connigis,

Crézancy, Fossoy, Mézy-Moulins, Monthurel, Montigny-lès-Condé, Passy-sur-Marne, Reuilly-Sauvigny, Saint-Eugène, Trélou-sur-Marne et Vallées-en-Champagne.

Au niveau de l'Aire d'Alimentation des Captages, « *collectivités et particuliers doivent se montrer particulièrement vigilants quant à leurs pratiques* » a rappelé Laetitia Morel. Jardiner au naturel, fabriquer des produits ménagers écologiques : chaque habitant du territoire a aussi un rôle à jouer pour la protection de l'eau.

Le second temps fort de la journée fut animé par Yan Bourgeois, technicien Veolia eau à Château-Thierry. Rappelons que l'USESA a confié le 1^{er} mars 2013 et pour une durée de 15 ans, l'exploitation du service d'eau potable à un délégataire : la société Veolia eau.

Les participants ont pu ainsi découvrir la chambre de captage de la source de la route puis descendre à l'intérieur du mélangeur et enfin visiter en long, en large et en profondeur la station de pompage. Cette installation, dont la création est récente, est venue remplacer la station vieillotte située tout près. « *A partir d'ici, nous distribuons environ 800 à 1000m³/jour d'eau potable traitée uniquement avec du chlore gazeux vers le réservoir d'Evril, 400m³/jour vers celui de la Grange au Bois et seulement 100m³/jour vers Monthodon. Pour le mois de janvier cela a représenté 12 000m³ par semaine.* » explique Yan Bourgeois.



Prochains ateliers : visite du captage d'eau potable de Montlevon (05 mars) et mise en place d'un potager au naturel sur le site de la 4CB à Courtemont-Varennes (19 mars).



Le bon plan !

Sitôt élu en mars 2014, Éric Assier, maire de Condé-en-Brie, s'est employé, avec le soutien de l'équipe municipale, à redynamiser l'activité commerciale de ce village de 650 âmes. Son travail semble porter ses fruits puisque peu à peu l'offre s'enrichit. Depuis fin janvier dernier, 2 marchands itinérants -**un boucher** et **un poissonnier**- viennent dynamiser le centre bourg. Ils sont présents respectivement le mercredi matin et le jeudi après-midi sur la place de l'église. La clientèle semble séduite. La fonction économique et sociale d'ambulants est déterminante car ils permettent aux résidents de zones géographiques souvent isolées d'accéder à des produits de qualité et d'entretenir des liens de proximité.



Zapping sur le Sud de l'Aisne

Le portail internet Visit French Wine conçu pour promouvoir l'œnotourisme français et doper les visites de vignobles et de caves par les touristes vient d'être lancé officiellement. Le site bilingue français-anglais www.visitfrenchwine.com permet de naviguer entre différentes offres de séjours dans les vignobles, de consulter des fiches d'identité des grandes régions viticoles ou des portraits de vigneron. Ça part d'un bon sentiment. Sauf que.

Il est en effet surprenant de découvrir une carte, officielle donc, où la route touristique du Champagne parcourant la Vallée de la Marne passe uniquement dans le Sud de l'Aisne par le village de La Chapelle Monthodon. Au-delà, la vallée doit sentir le gaz... de schiste. L'étonnement va grandissant à la lecture de la phrase suivante : « *Ce vignoble (champenois ndlr) est situé le long de la rivière Marne, entre Tours-sur-Marne et Dormans (il se prolonge dans l'Aisne jusqu'à Sagny-sur-Marne).* » Sagny-sur-Marne : sans doute une commune nouvelle. On ne nous dit pas tout !

Le Trail des Coqs



Les coureurs prenant part aux trails sont de plus en plus nombreux en France, alors que la discipline est en plein essor. Un succès qui s'explique notamment par la convivialité régnant sur les courses et la dimension « nature ». La 3^{ème} édition du Trail des Coqs organisée par le Racing Club de Dormans confirme cet engouement.

En ce dernier dimanche de février, 181 participants se sont élancés dès potron minet de la place du pittoresque hameau de Soilly près de Dormans. 119 concurrents sur le Trail 12km, 25 sur le Trail 30km et 37 marcheurs sur le parcours randonnée de 12km ont pris du plaisir à grimper et dévaler le vignoble champenois malgré un temps plutôt frisquet. A l'arrivée, les organisateurs regroupés autour du président Vincent Gomes avaient de quoi être satisfaits.

Assidus des courses de running, les odoniens Louison Tanet (dossard 78) et Jean-Louis Picart (dossard 81) terminent respectivement 6^{ème} en 57' 25 et 7^{ème} en 57' 30 sur le Trail 12km.